

Cheffe ou chef de division – Parcs et bâtiments

Cowansville, ville centre de la MRC de Brome-Missisquoi, dessert une population de 17 318 habitants et est située à moins d'une heure de Montréal et de Sherbrooke dans un environnement naturel et exceptionnel. Regroupant tous les services d'un grand centre urbain, Cowansville a su conserver sa dimension humaine. Il s'agit d'un pôle économique et industriel où une importante proportion de la population est bilingue. Cowansville est reconnue pour son dynamisme, notamment grâce à ses nombreuses activités culturelles et sportives. La structure de la Ville de Cowansville comprend une direction générale et huit services municipaux. La Ville regroupe près de 200 d'employés au service des citoyens de Cowansville.

Sommaire du poste

Sous la responsabilité de la direction du Service des loisirs et de la culture, la titulaire ou le titulaire de ce poste planifie, organise, dirige, contrôle et coordonne l'ensemble des activités reliées à la mise en place et à l'application des politiques et programmes concernant la gestion des bâtiments municipaux et des parcs dont, la mise en place et l'application du programme d'entretien préventif, la réparation, l'entretien, la rénovation et la construction de tels bâtiments et parcs.

Principales tâches et responsabilités**Gestion opérationnelle, technique et maintenance**

- Assurer la coordination et la réalisation des travaux d'entretien, de rénovation, de construction et d'aménagement des bâtiments et édifices municipaux, des équipements (incluant mobilier urbain et modules de jeux) et terrains sportifs/récréatifs;
- Recevoir, analyser et prioriser les demandes de travaux d'entretien, d'amélioration ou de modification des installations, en collaboration avec les gestionnaires et les priorités des travaux d'entretien préventif auprès des différents intervenants internes;
- Effectuer diverses tâches de gestion, surveillance et contrôle technique liées à la conception et à la réalisation de projets d'aménagement, d'entretien, de maintenance, de rénovation ou de restauration de bâtiments et édifices municipaux ainsi que des parcs et terrains sportifs/récréatifs, effectués en régie ou par des intervenants externes;
- Réaliser les études et analyses nécessaires pour assurer le maintien en bon état, l'ajout et le renouvellement des équipements, et soumettre les recommandations appropriées;
- Mettre en place des carnets de santé des bâtiments, équipements, parcs et terrains sportifs/récréatifs (diagnostics de l'existant, tableaux de maintenance);
- Procéder à la surveillance, la prévention, l'inspection et le suivi des réparations des systèmes, équipements et machines;
- Voir à la réalisation des plans, devis et documents nécessaires pour l'attribution de contrats, l'achat de matériaux et d'équipements, et assurer le contrôle des coûts et des dépenses en fonction des sommes allouées ainsi que le respect des échéanciers de réalisation des travaux sous sa responsabilité;
- S'assurer que les bâtiments, parcs et travaux respectent les normes techniques, légales et de santé-sécurité.

Gestion et optimisation des pratiques

- Mobiliser, appuyer et guider l'équipe responsable de l'entretien des bâtiments;
- Superviser le personnel en favorisant une approche de responsabilisation et en évaluant le rendement dans une perspective d'amélioration continue et de développement des compétences;
- Participer au recrutement, à la formation, à la gestion de la performance et au développement professionnel du personnel sous sa responsabilité;
- Revoir les processus et méthodes de travail des équipes terrain et émettre des recommandations pour optimiser les pratiques;

Gestion administrative et stratégique

- Gérer les ressources financières et matérielles des dossiers sous sa responsabilité;
- Rechercher et rédiger des demandes de subvention en lien avec son domaine;
- Tenir un inventaire des ressources matérielles liées à l'entretien des bâtiments, parcs et terrains sportifs;
- Agir à titre de chargé de projet pour les projets du service et des bâtiments;
- Agir à titre de responsable du suivi du plan d'action en accessibilité universelle;
- Représenter la Ville sur divers comités.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive et/ou limitative de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Qualifications et expérience

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en architecture ou DEC avec spécialisation en technologie du bâtiment et des travaux publics (technologie de l'architecture ou mécanique du bâtiment) d'une école reconnue par le ministère de l'Éducation;
- Avoir un minimum de 3 années d'expérience pertinente dans le domaine;
- Expérience pertinente en gestion de personnel ou de coordination d'équipes (atout);
- Bonne connaissance du milieu municipal et de la gestion des actifs (atout);
- Permis de conduire de classe 5 valide;
- Avoir réussi le cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (atout).

Compétences et aptitudes recherchées

- Faire preuve d'autonomie et d'initiative tout en maintenant une collaboration étroite avec les membres de l'équipe;
- Démontrer une bonne capacité d'adaptation dans un environnement comportant différents niveaux de priorités, d'imprévus, d'échéanciers et de diversités de tâches;
- Démontrer un haut niveau de rigueur, d'organisation et de souci du détail;
- Adopter en tout temps un comportement sécuritaire, prudent et diligent afin d'assurer sa sécurité, celle de ses collègues et des citoyens et respecter les procédures de sécurité en vigueur;

- Avoir une bonne capacité à communiquer et à vulgariser de l'information;
- Faire preuve de discrétion et d'un respect de la confidentialité;
- Collaborer efficacement avec les différents intervenants et maintenir d'excellentes relations interpersonnelles;
- Capacité de mobiliser son équipe de travail;
- Faire preuve de proactivité, de jugement professionnel et de capacité à anticiper les besoins ou enjeux opérationnels;
- Posséder une connaissance des lois et règlements reliés à l'emploi;
- Posséder une connaissance des logiciels de gestion des actifs;
- Maîtriser les outils informatiques : suite Microsoft Office, Autocad;
- Démontrer une bonne maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Conditions de travail

- L'horaire de travail standard est de 37.5 heures/semaine.
- Le chef de division peut être appelé à travailler en dehors des heures normales occasionnellement (à distance ou sur place, selon les besoins).
- La Ville de Cowansville offre une rémunération et des conditions de travail avantageuses. L'échelle salariale se situe entre 84 160 \$ et 99 012 \$, selon l'expérience et les formations du candidat.
- Avantages sociaux très concurrentiels offerts en vertu de la Politique des conditions de travail régissant les employés cadres de la Ville de Cowansville (fonds de pension, assurances collectives, etc.).
- Politique de télétravail en vigueur.

Le défi vous intéresse ?

Veuillez soumettre votre candidature en faisant parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par courriel à rh@ville.cowansville.qc.ca, au plus tard le 17 mars 2026. La date d'entrée en fonction est flexible. La date d'entrée en fonction est flexible.

La Ville remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées après la période d'affichage.